



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Renforcement des mesures de lutte contre les déserts médicaux

Question écrite n° 44938

### Texte de la question

M. Fabien Matras appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les nouvelles mesures envisagées par le Gouvernement afin de lutter contre la problématique des déserts médicaux en zone rurale. En effet, le manque de personnel médical en France lié à la gestion lacunaire du système de santé lors de ces dernières décennies a entraîné une pénurie de médecins dans certains territoires ruraux tels que le Haut-Var, créant de ce fait une difficulté d'accès aux soins pour les populations locales. Si de nombreuses mesures telles que le doublement du nombre de maisons pluriprofessionnelles et de centres de santé en France ainsi que l'augmentation du nombre de professionnels de santé par la suppression du *numerus clausus* lors des épreuves de sélection en médecine ont d'ores et déjà été votées dès le début de ce quinquennat afin de préparer au mieux le monde de demain, la problématique de la désertification médicale nécessite la mise en œuvre de nouvelles mesures afin d'apporter une aide immédiate aux nombreux Français qui se trouvent actuellement dans une situation de précarité médicale. En effet, de nombreux territoires ruraux et péri-urbains en manque de personnels soignants disposent pourtant d'une population plus importante et plus âgée que d'autres territoires urbains pourtant mieux préparés, créant de ce fait une disparité incohérente au vu des enjeux pour leurs habitants. Ces difficultés se présentent ainsi régulièrement au sein des territoires économiquement moins développés et ne peuvent se résoudre que par l'intervention des pouvoirs publics afin de pallier aux inégalités entre zones rurales et urbaines. À ce titre, il pourrait être intéressant d'améliorer le dispositif de lutte contre la déshérence médicale en renforçant la régulation de l'installation des jeunes médecins dans les territoires médicalement délaissés ainsi qu'en mobilisant certains médecins de ville afin de d'assurer une présence médicale au sein de ces zones. La prise de nouvelles mesures semble nécessaire au vu des enjeux majeurs pour les Français résidant sur ces territoires. Ainsi, il lui demande si des mesures réglementaires sont actuellement envisagées par le Gouvernement afin de mettre en œuvre de nouvelles incitations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Fabien Matras](#)

**Circonscription :** Var (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44938

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 mars 2022](#), page 1806

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)